





Histoire en première Bac-Pro

Thème 2. Guerres européennes, guerres mondiales, guerres totales (1914-1945). [Activité]

Les Japonais de Nouvelle-Calédonie pendant la Seconde-Guerre mondiale

Des familles calédoniennes brisées par la Seconde Guerre mondiale.

Familles	Témoignages
Yoshida-Tsutsui 	<p><i>En 1938 mon père quitte koné pour venir s'établir à Nouméa avec sa famille. C'est là qu'il est arrêté (avec 1 116 compatriotes) en décembre 1941, interné à Nouville, comme tous ses compatriotes, puis déporté en Australie, par le vapeur américain Crémer, le 30 mai 1942. Echangé quelques mois plus tard, il rejoint le Japon en octobre 1942. Il reviendra en Nouvelle-Calédonie en janvier 1955, mais des circonstances personnelles et économiques l'obligeront à repartir l'année suivante.</i></p>
Kitazawa-Fouque 	<p><i>En décembre 1941, lors de la déclaration de la guerre du Pacifique, la société minière de ma grand-mère, Berthe Rosalie, est mise sous séquestre. Comme tous les autres japonais elle est arrêtée. Considérée comme une espionne, elle est la seule femme internée sur l'îlot Freycinet, tandis que les autres Japonaises sont retenues avec leurs enfants à Nouville. Sa fille Kazuko, dite Kay, bien que citoyenne française, du fait de son mariage avec Jacques Mauren, est, elle aussi, inquiétée. Ainsi Berthe Rosalie, son fils Georges et ses deux filles, Kazuko et Takato, mais également sa petite-fille Jacqueline, âgée de 18 mois, sont embarqués sur le Cap des Palmes le 19 décembre 1941. Je ne reverrai ma mère qu'une seule fois, 45 ans plus tard. Bien que choyée par mon grand-père, j'ai eu une enfance déchirée entre un père traumatisé par le départ de sa compagne, l'immense tristesse de l'abandon maternel et une identité japonaise difficile à porter.</i></p>
Nakagawa 	<p><i>Mon père est engagé par la société Le Fer en 1937, en qualité de cuisinier, à Goro. C'est là qu'il est arrêté le 8 décembre 1941. Il est interné à Nouville, comme tous ses compatriotes, puis embarqué, le 22 février 1942, sur le Cap des Palmes, afin de rejoindre un camp en Australie. Après la guerre, il est renvoyé au Japon. Je dois travailler car nous n'avons plus aucune ressource. Dans la deuxième génération de japonais il n'y a pas de bachelier car nous avons tous été obligés de trouver un emploi très tôt. En 1963 je rends visite à mon père que je n'ai pas revu depuis qu'il a été déporté pendant la guerre. Je tente de le ramener avec moi, mais pour lui sa vie sur la Caillou est terminée.</i></p>
Matsumoto 	<p><i>Le 8 décembre 1941 mes deux grands-pères sont arrêtés puis conduit au camp de Nouville. Les maraîchers peuvent continuer à cultiver leur terre afin de nourrir les habitants de la colonie. Ce n'est qu'en mai 1942 qu'ils sont embarqués sur le Cap des Palmes, dernier convoi à rejoindre l'Australie. En février 1946, ils sont rapatriés en Australie bien qu'ils aient signé une pétition demandant leur retour en Nouvelle-Calédonie afin d'y retrouver leurs enfants et concubines. Je ne les reverrais plus.</i></p>
Toyoda 	<p><i>Je n'ai pas un an quand mon père est arrêté, en décembre 1941. Ma mère a connu un Gi avec qui elle a eu un fils en 1943 puis une fille en 1947. C'est cette même année qu'elle épouse son Américain et part s'installer dans le New Jersey avec ses deux enfants. Mon frère et moi, orphelins, demeurons en Nouvelle-Calédonie. Ma mère a cependant remis aux sœurs de Saint-Joseph de Cluny une certaine somme, pour nous permettre de suivre notre scolarité à l'école du Sacré-Cœur à Bourail, où nous sommes pensionnaires. Quant à mon père [...] il nous écrit en 1950 pour nous demander de le rejoindre au Japon. Mais ni mon frère ni moi ne le souhaitons. Pourtant, pour nous, le parcours devient rude. L'argent maternel est à présent consommé, et après trois années d'insouciance à Bourail, il nous faut quitter l'école privée payante. Nous sommes seuls et sans sou, du haut de nos 10 et 12 ans.</i></p>
Tomono 	<p><i>Mon grand-père parle parfaitement le français. Par contre, il n'a jamais voulu apprendre sa langue maternelle à ses filles, pour qu'elles soient bien intégrées dans la société calédonienne. La guerre du Pacifique vient ébranler cette paisible existence. Le magasin est réquisitionné. Le logement à l'arrière est cependant laissé à la disposition de sa femme et de ses filles. Mais finies les rentrées d'argent. Emilie fait quelques travaux de couture pour assurer ce quotidien difficile. Le pire demeure cependant les insultes et les mises à l'index : la société n'est pas tendre avec les enfants de « l'ennemi ».</i></p>

<p>Tsuji</p> 	<p><i>Mon grand-père déporté pendant la guerre est un des rares japonais à être revenu en 1953 sur le territoire, pour un séjour illimité.</i></p>
<p>Higa</p> 	<p><i>Après l'arrestation de mon père, les biens de la famille ne sont pas confisqués, mon père les ayant mis au nom de ma mère.</i></p>

Source. Témoignages de familles japonaises, exposition 2021 sur les communautés asiatiques de Nouvelle-Calédonie, maison Higginson

Que se passe-t-il pour la communauté japonaise de Nouvelle-Calédonie au lendemain de l'attaque de Pearl Harbor ?

La communauté japonaise de Nouvelle-Calédonie est arrêtée et internée à Nouville avant d'être déportée en Australie.

Combien de Japonais sont arrêtés ?

1 117 Japonais de Nouvelle-Calédonie sont arrêtés au lendemain de l'attaque de Pearl Harbor.

Que deviennent leurs enfants métis ?

Les enfants, souvent séparés, ont honte d'être japonais. Beaucoup sont obligés d'arrêter leur étude pour aller travailler.

Où sont rapatriés, à la fin de la guerre, les Japonais de Nouvelle-Calédonie déportés en Australie ?

Les Japonais de Nouvelle-Calédonie déportés dans des camps australiens sont rapatriés au Japon. Rares sont ceux qui reviendront en Nouvelle-Calédonie.